

Modalités d'intégration au Réseau : Carsat Nord-Est - Installateurs de Ventilation Réseau : « Car – In – Vent »

Contexte

Création d'un réseau regroupant le Département Prévention des Risques Professionnels de la CARSAT Nord-Est et les **Installateurs** et **Distributeurs** de matériels de ventilation.

Les enjeux de ce réseau sont de :

- Déployer les préconisations techniques du réseau Assurance Maladie - Risques Professionnels ;
- Echanger sur les bonnes pratiques avec les professionnels intervenants dans la circonscription de la CARSAT Nord-Est ;
- Faire connaître à titre indicatif les **Installateurs** et/ou **Distributeurs** formés aux bonnes pratiques du Réseau « **Car – In – Vent** ».

Les listes **des Installateurs** ou **Distributeurs** participant au réseau « **Car – In – Vent** » seront hébergées sur le site de la CARSAT Nord-Est.

Engagement des signataires des Installateurs et/ou Distributeurs

En intégrant le réseau « **Car – In – Vent** » les signataires des Installateurs et/ou Distributeurs s'engagent à suivre le fonctionnement du réseau (voir annexe) et donnent leur autorisation pour être inscrits sur une liste nominative de professionnels formés (et non conventionnés) aux préconisations techniques en ventilation du réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels.

Les signataires s'engagent à participer activement à la vie du réseau. Une participation à une formation initiale est exigée pour intégrer le réseau. Par la suite une participation à une journée d'échange annuelle est demandée.

Engagement de la CARSAT Nord-Est

La Carsat Nord-Est s'engage à assurer l'animation du réseau « **Car – In – Vent** » et à organiser, selon les demandes, une à trois sessions d'intégration ainsi qu'une journée d'actualisation du réseau par an.

La Carsat Nord-Est s'engage à tenir à jour la liste des signataires et à la communiquer via son site internet.

Enfin, il est à noter que la Carsat Nord-Est se dégage de toute responsabilité en cas de litige avec l'un des professionnels listés.

Durée de validité

La durée de validité de ce document est établie de la date de signature à la date de sortie du réseau, qu'elle soit volontaire ou à l'initiative de la Carsat Nord-Est (possibilité d'exclusion temporaire en cas de non-respect des engagements), et pourra être reconduite au besoin après accord des 2 parties.

Signatures de l'intervenant et de son employeur, ainsi que le cachet de l'entreprise

Précédées de la mention : j'adhère aux modalités d'intégration

Le

Pour la Carsat Nord-Est

**L'Ingénieur Conseil Régional
François GOBILLARD**

Document à retourner signé à l'adresse suivante :

carinvent@carsat-nordest.fr

Formation initiale (1 journée)

Pour intégrer le réseau « **Car – In – Vent** », chaque **Installateur** et/ou **Distributeur** nous indiquera (le ou) les personnes représentant l'entreprise exerçant sur le secteur géographique de la CARSAT Nord-Est (**Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Vosges**).

Ces personnes devront suivre une formation initiale d'une journée.

A la suite de cette formation les personnes seront inscrites sur la liste du réseau « **Car – In – Vent** ».

Sur cette liste, il sera indiqué qu'il s'agit uniquement de **professionnels formés** (et non conventionnés) **aux préconisations techniques en ventilation du réseau Assurance Maladie - Risques Professionnels** et surtout que **la Carsat se dégage de toute responsabilité en cas de litige avec l'un des professionnels listés**.

Journée d'Actualisation du réseau « Car – In – Vent »

Pour continuer à être inscrit au réseau « **Car – In – Vent** », les personnes qui ont déjà suivi la formation initiale devront suivre une réunion d'échange organisée annuellement.

Le programme de cette journée sera élaboré en fonction de l'actualité, mais également en fonction des demandes des membres du réseau. Des experts du réseau Assurance Maladie - Risques Professionnels (CARSAT, INRS, ..) pourront intervenir, afin d'échanger sur différents sujets.

Exclusion du réseau « Car – In – Vent »

Si une personne ne participe pas à la **journée d'actualisation du réseau « Car – In – Vent »** pendant 3 années consécutives, cela entraînera son exclusion des listes du réseau.

Modalités d'inscription à la formation Initiale ou à la journée d'actualisation du réseau

Consulter le site de la CARSAT Nord-Est : www.carsat-nordest.fr (rubrique : Entreprise / Prévenir vos risques professionnels / Notre offre de formation/ Se former à la Carsat Nord-Est)